

Master Sciences et techniques des activités physiques et sportives

La formation propose le ou les parcours suivants : :

- › Parcours Activité physique adaptée et santé
- › Parcours Entraînement et optimisation de la performance sportive
- › Parcours Management du sport : tourisme et montagne
- › Parcours Mouvement ergonomie handicap
- › Parcours Ingénierie et sciences du mouvement humain
- › Acquisition et Traitement des Données Multi-dimensionnelles

Présentation

La mention comporte cinq parcours en master 1re année puis en master 2e année :

- Entraînement et Optimisation de la Performance Sportive (EOPS)
- Activité Physique Adaptée et Santé (APAS)
- Mouvement Ergonomie Handicap (MEH)
- Management du Sport : Tourisme et Montagne (MSTM)
- Ingénierie et Science du Mouvement Humain (ISHM)

Les cinq parcours sont à finalité professionnelle et recherche.

L'ensemble des parcours est organisé sur la base d'un master 1re année et d'un master 2e année avec un tronc commun à chacun de ces niveaux puis des orientations spécifiques à chacun des parcours. La part de tronc commun est de 36 ECTS en master 1re année et de 18 ECTS en master 2e année soit respectivement 60% et 30% de la formation de master 1re et 2e années. Les stages de mise en situation professionnelle occupent une place importante dans la formation pour un équivalent de 12 ECTS en 1re année et 30 ECTS en 2e année.

Les parcours EOPS, APAS, MEH et MSTM se donnent pour objectif de former des étudiants capables d'assurer des fonctions de conception, d'encadrement, et de développement de thématiques de recherche dans les domaines spécifiques de la motricité humaine en lien avec :

- La performance, pour la mise en œuvre de programmes d'entraînement et de préparation physique des athlètes de haut niveau, plus particulièrement suite à une blessure ou traumatisme physique
- La prévention de certaines pathologies ou affections liées au vieillissement et aux maladies chroniques
- Les problématiques d'adaptation dans le domaine de l'ergonomie et/ou du handicap sensori-moteur
- Le développement du tourisme sportif, en particulier à l'international, en lien avec le développement du numérique et d'internet

Le parcours générique ISMH, pluridisciplinaire, se donne pour objectif de former des étudiants ayant des compétences de niveau master, en terme de réflexion critique, de conception, et d'encadrement autour des activités physiques et sportives.

Admission

La 1re année de master est accessible sur dossier aux candidats justifiant d'un diplôme national conférant le grade de licence dans un domaine compatible avec celui du master ou via une validation d'études ou d'acquis selon les conditions déterminées par l'université ou la formation.

L'accès en 2e année de master est de droit pour tous les titulaires d'un master 1re année de la même mention à l'UGA.

Public formation continue : Vous relevez de la formation continue :

- si vous reprenez vos études après 2 ans d'interruption d'études
- ou si vous suiviez une formation sous le régime formation continue l'une des 2 années précédentes
- ou si vous êtes salarié, demandeur d'emploi, travailleur indépendant

Si vous n'avez pas le diplôme requis pour intégrer la formation, [vous pouvez entreprendre une démarche de validation des acquis personnels et professionnels \(VAPP\)](#)

Pour plus d'informations, consultez la page web de la [Direction de la formation continue et de l'apprentissage](#)

Sachez que la procédure diffère selon le diplôme obtenu, ou le lieu de résidence pour les étudiants étrangers. Laissez-vous guider sur la rubrique CANDIDATER et S'INSCRIRE en haut à droite de cette page.

Contrôle des connaissances

L'évaluation des stages donne lieu à la rédaction d'un mémoire (75% de la note finale) et à une soutenance orale (25% de la note finale). Pour les étudiants qui sont loin, en particulier à l'étranger, la soutenance orale peut être organisée par vidéo-conférence.

Les évaluations des enseignements respectent les règles suivantes :

- En 1ere année : 1 contrôle continu (40% de la note finale) et 1 contrôle terminal (60% de la note finale) en session 1 - 1 contrôle terminal (100% de la note finale) en session 2
- En 2e année : 1 contrôle terminal en sessions 1 et 2 (100% de la note finale).

Poursuites d'études

Les poursuites d'études sont possibles dans une autre spécialité de Master sur le site ou à l'extérieur du site Grenoblois, en Doctorat, ou dans le cadre des concours de la fonction publique : Professorat de sport, Professorat d'éducation physique et sportive (voir offre INSPE), Conseiller Territorial des Activités Physiques et Sportives (ETAPS et CTAPS) .

Infos pratiques :

- > Composante : UFR STAPS (sciences et techniques des activités physiques et sportives)
- > Niveau : Bac +5
- > Durée : 2 ans
- > Type de formation : Formation initiale / continue
- > Lieu : Grenoble - Domaine universitaire

Contacts

Responsable pédagogique

Patrice Flore
patrice.flore@univ-grenoble-alpes.fr

Brugniaux Julien

julien.brugniaux@univ-grenoble-alpes.fr

Contact administratif

Nerriere Nathalie

Nathalie.Nerriere@univ-grenoble-alpes.fr

Programme

- › Parcours Activité physique adaptée et santé
- › Parcours Entraînement et optimisation de la performance sportive
- › Parcours Management du sport : tourisme et montagne
- › Parcours Mouvement ergonomie handicap
- › Parcours Ingénierie et sciences du mouvement humain
- › Acquisition et Traitement des Données Multi-dimensionnelles